

DECISION DU MAIRE n° 28/2023

OBJET : Avenant n° 4 au marché « Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de climatisation, ventilation et d'eau chaude sanitaire » de la Ville de Grenade sur Garonne (19-I-10-S).

Le Maire de la Commune de Grenade sur Garonne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n° 49/2020 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'Acte d'Engagement de la consultation « Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de climatisation, ventilation et d'eau chaude sanitaire » - notifié en date du 25/10/2019 attribué à l'entreprise IDEX Energie,

Considérant l'installation de nouveaux équipements de climatisation dans le bâtiment de la Gendarmerie, du CCAS et de la Bibliothèque,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure un avenant n° 4 au marché « Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de climatisation, ventilation et d'eau chaude sanitaire » (19-I-10-S) afin d'acter, comme indiqué dans le document « avenant » du marché n° 4 annexé à la présente décision :

- L'installation de nouveaux équipements de climatisation dans le bâtiment de la Gendarmerie, du CCAS et de la Bibliothèque, qui viennent s'ajouter au périmètre du contrat actuel avec l'entreprise.

La prise d'effet de l'avenant démarre à compter du 1^{er} octobre 2023.

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

ARTICLE 2 :

Le Conseil Municipal sera tenu informé de cette décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Grenade, le 14.09.2023

Jean-Paul DELMAS,

Maire de Grenade,



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 4¹ - Prestations supplémentaires

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE GRENADE SUR GARONNE

Avenue Lazare Carnot

31330 GRENADE SUR GARONNE

Tél. 05 61 37 66 00

Mail : contact@mairie-grenade.fr

SIRET : 213 102 320 00016

B - Identification du titulaire du marché public

Siège Social :

SAS IDEX Energie

72 Avenue Jean-Baptiste CLÉMENT

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex

SIRET : 315 871 640 00662

Agence exécutante des prestations :

IDEX Energie

1862 Avenue de la Lauragaise

31670 LABEGE

SIRET 3158 871 640 01428

C - Objet du marché public

- Objet du marché public : **Marché n° 19-I-10-S**

« Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de climatisation, ventilation et d'eau chaude sanitaire de la ville de Grenade »

- Date de la notification du marché public : **25/10/2019**
- Durée d'exécution du marché public : La durée d'exécution du marché est de **7 ans** à compter de la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification, soit le **01/11/2019**.
- Montant initial du marché public modifié par l'avenant n° 3 :
 - Taux de la TVA : **20 %**
 - Montant HT : **44 696,69 €**
 - Montant TTC : **53 636,03 €**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La mise en place de nouveaux matériels cet été 2023 venant s'ajouter au périmètre du contrat actuel, des prestations supplémentaires sont à ajouter.

Ci-dessous le détail :

Bâtiment de la gendarmerie :

- Mise en place d'un Bi-split et de 2 unités intérieures

CCAS :

- Mise en place d'une pompe à chaleur et de 9 unités intérieures

Bibliothèque :

- Mise en place d'une pompe à chaleur et de 6 unités intérieures

Les autres clauses du marché restent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Lieux	Objet	Montant HT
Gendarmerie	Forfait de maintenance pour 1 Bi-split et 2 unités intérieures	149 € / an
CCAS	Forfait de maintenance pour 1 pompe à chaleur et 9 unités intérieures	625 € / an
Bibliothèque	Forfait de maintenance pour 1 pompe à chaleur et 6 unités intérieures	348 € / an

Nouveau montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3 465,50 €
- Montant TTC : 4 158,60 €

Montant TOTAL du marché modifié par l'avenant n° 4 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 48 162,19 €
- Montant TTC : 57 794,63 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

À Grenade, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Avenant n°4

**MARCHE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS
DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DE
LA VILLE DE GRENADE**

VILLE DE GRENADE

Entre les soussignés :

- D'une part :

Mairie de Grenade
Avenue Lazare Carnot
31330 GRENADE

Ci-après désigné par le "**CLIENT**",

- et d'autre part :

IDEX Energies
SAS au capital de 5 624 000 euros, inscrite au registre du commerce de
Nanterre sous le numéro B 315 871 540, sise

72 avenue Jean Baptiste Clément
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Représentée par, Pierre FLANDROIS,
Son Directeur Régional dûment habilité,

Ci-après désignée par le "**PRESTATAIRE**",

IL A AINSI ÉTÉ CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT ENTRE LES PARTIES

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet l'ajout de matériel au périmètre du contrat.

ARTICLE 2 – DATE D'EFFET – DURÉE DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à la date du 01/10/2023 et ce, pour la durée du contrat.

ARTICLE 3 – PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES – PLUS-VALUE

- Bâtiment de la gendarmerie : 1 Bisplit et 2 unités intérieures : **149 € HT/an**
- CCAS : 1 DRV et 9 unités intérieures : **625 € HT/an**
- Bibliothèque : 1 DRV et 6 unités intérieures : **348 € HT/an**

ARTICLE 5 - ARTICLES RÉFÉRENCÉS

Les autres articles du contrat de base non stipulés dans le présent avenant restent inchangés.

A Labège, le 30/08/2023

Le Titulaire
(Cachet et signature)

Le Client
(Cachet et signature)

IDEX-ÉNERGIES
Direction Régionale Centre Sud Ouest
ZAC des Quais - Bâtiment C
5 avenue Jean Aronséa
33270 FLOIRAC - Tel. 05 57 89 10 70

ANNEXE : LISTE DES ÉQUIPEMENTS

- 1 HITACHI HITACHI RAM-53NP2E
- 1 DRV HITACHI RAS-8FSXNME
- 1 DRV HITACHI RAS-10FSXNME
- 17 unités intérieures